



# TELEPILOTE

## Syllabus

*Cours dispensé par Vertical Master et en conformité avec :*

### RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2019/947 DE LA COMMISSION / EASA

*Opérations en catégorie 'spécifique' STS1 et STS2*



*Institut Certifié*

**Durée du cours :** 2 jours (14 heures)

**Horaire :** 9 :30 – 12 :30 et 13 :30 – 17 :30

**Prérequis :** A1/A3 & A2

**Objectif du cours :**

- La formation pratiques pour les opérations dans le cadre scénario standard 1 (STS1 – VLOS)
- La formation pratiques pour les opérations dans le cadre scénario standard 2 (STS2 – BVLOS)
- Evaluation des compétences pratiques dans le cadre scénario standard 1 (STS1 – VLOS)
- Evaluation des compétences pratiques dans le cadre scénario standard 2 (STS2 – BVLOS)
- Examen pratique

**Syllabus :**

Chapitre	Sujet	Description
1.	Actions préalables aux vols	<ul style="list-style-type: none"><li>• Planification des opérations, considérations relatives à l'espace aérien et évaluation des risques relatifs au site d'opération</li><li>• Inspection pré-vol et préparation de la machine (Modes de vol et risques liés aux sources d'énergie)</li><li>• Connaissance des actions de base à entreprendre en cas de situation d'urgence, incluant les problèmes avec la machine, ou en cas de risque de collision pendant le vol avec un autre appareil volant</li></ul>
2.	Procédures de vol	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maintenir une veille efficace et conserver l'aéronef sans occupants dans le champ de vision (VLOS) à tout moment</li><li>• Cela inclut :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Une connaissance du lieu par rapport à la l'espace opérationnel</li><li>○ Les autres utilisateurs de l'espace aérien</li><li>○ Les obstacles et le terrain</li><li>○ Les personnes non-impliquées</li></ul></li><li>• Effectuer des manœuvres de vol précises et contrôlées à différentes altitudes et distances correspondant à un STS donné (y compris le vol en mode manuel/non assisté par le GNSS)</li><li>• Suivi en temps réel de la limite d'endurance de la machine</li><li>• Vol en condition anormale</li></ul>

3.	Actions post-vol	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atterrissage d'urgence en zone sécurisée</li> <li>• Inspection post-vol et enregistrement de toutes les données pertinentes concernant l'état général de l'aéronef</li> <li>• Débriefing de l'opération</li> <li>• Identification de situations où un rapport d'incident est nécessaire et remplissage du rapport d'incident requis</li> </ul>
4.	Opérations spécifiques au STS-2 (BVLOS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions préalables au vol <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Planification des opérations</li> <li>○ Considérations relatives à l'espace aérien</li> <li>○ Evaluation des risques du site</li> </ul> </li> <li>• Les points suivants doivent être inclus : <ul style="list-style-type: none"> <li>(A) observation de l'espace aérien</li> <li>(B) opérations avec des observateurs de l'espace aérien</li> </ul> </li> </ul>
5.	Examen pratique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercice pratique relatif au Scénario 1 (STS1)</li> <li>• Exercice pratique relatif au Scénario 2 (STS 2)</li> </ul>